



**Front d'action populaire en réaménagement urbain**  
1431 rue Fullum, # 201, Montréal (Québec) H2K 0B5 | Tél. : 514 522-1010  
Télec. : 514 527-3403 | Courriel : [frapru@frapru.qc.ca](mailto:frapru@frapru.qc.ca) | [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

## **Ménages locataires du centre de Montréal : une situation insoutenable !**

**Montréal, le 17 décembre 2018** – « La situation des locataires du centre de Montréal, qui représentent près de 73 % de l'ensemble des ménages du secteur, est épouvantable tant la pauvreté et le mal logement y subsistent ». C'est ce qu'a dénoncé Céline Magontier, responsable des dossiers montréalais du FRAPRU, lors de la présentation conjointe avec le Comité logement Ville-Marie de données locales inédites provenant de l'*Enquête nationale auprès des ménages*, menée en 2016 par Statistique Canada.

Céline Magontier considère que « l'ampleur et la gravité des problèmes de logement vécus dans l'arrondissement Ville-Marie dépasse de loin la réalité, pourtant très difficile, vécue à l'échelle de la ville de Montréal ». D'après elle, c'est la faiblesse du revenu des locataires, renforcée par le coût élevé des loyers, qui explique cette situation. En effet, le revenu annuel médian des ménages locataires de Ville-Marie est de 31 572 \$, soit inférieur de 7 228 \$ à celui des autres locataires de Montréal. Le loyer médian, lui, atteint 896 \$ par mois, soit 127 \$ de plus qu'à l'échelle de la Ville. La situation est particulièrement préoccupante dans les secteurs de Peter Mc Gill et de Centre-Sud.

Les chiffres révèlent par ailleurs que 17 855 ménages dont le revenu annuel médian est de 16 357 \$, comptant pour 48 % des locataires du quartier, dépensent plus que la norme de 30 % de leur budget en frais de logement. De ce nombre, 11 240, soit plus de 30 % des locataires, en versent plus de la moitié. « Avec un revenu annuel médian de 9 444 \$ et un loyer mensuel de 1031 \$, comment ces ménages font-ils pour survivre? », interroge Mme Magontier. Plus inquiétant encore, 7 560 d'entre eux engouffrent plus de 80 % de leur revenu uniquement pour le logement. Il s'agit de 20,5 % des ménages locataires.

### **Les plus durement touchés**

Éric Michaud, coordonnateur du Comité logement Ville-Marie, a de son côté souligné la situation particulièrement inquiétante de certaines catégories de ménages locataires, telles que les familles avec enfants, les 15-24 ans, les plus de 65 ans, les personnes seules et celles issues de l'immigration récente.

Les ménages de Ville-Marie dont le principal soutien financier est, soit jeune, soit âgé, sont en proportion plus nombreux à payer plus de 30, 50 ou 80 % de leur revenu pour leur logement. Dans le cas du groupe des 15 à 24 ans, non seulement leur revenu (10 935 \$) est-il inférieur à celui des autres locataires, mais il paie des loyers plus élevés (1006 \$). Les locataires de 65 ans et plus ont un revenu médian de 24 487 \$ par an et 45% d'entre eux consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger.

Les personnes seules, qui représentent près de 43 % des ménages locataires de

l'arrondissement, vivent aussi des problèmes de logement dans une plus grande proportion que les autres types de ménages. Plus du tiers d'entre elles (35 %) consacrent plus de la moitié de leur revenu pour le logement, au détriment de leurs autres besoins essentiels. Le revenu médian de ces ménages est de 21 711 \$, soit 10 207 \$ de moins que celui de l'ensemble des ménages locataires de l'arrondissement.

Selon les dernières données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, en seulement 1 an, le taux d'inoccupation des logements locatifs dans le centre de Montréal et l'île des Soeurs a dégringolé de 2,1 % à 0,5 % (soit très en dessous du seuil dit d'équilibre) pour les logements de trois chambres à coucher et plus. « S'il manquait déjà de grands logements en 2017 pour loger les familles, la situation est catastrophique en 2018. On peut parler de pénurie sévère qui pourrait entraîner une flambée encore plus accrue du coût des loyers déjà élevé des grands logements et une hausse des cas de discrimination pour les familles, notamment racisées », s'alarme Éric Michaud. Les données du recensement indiquent par ailleurs que près d'un ménage sur dix (9 %) déclarait vivre en 2016 dans un logement de taille insuffisante. Pour les ménages locataires issus de l'immigration récente, ce sont plus de 17 % d'entre eux qui se disaient touchés par le surpeuplement. « C'est très préoccupant lorsque l'on sait les effets que peut impliquer une telle situation sur le bon développement des enfants », explique le porte-parole.

### ***Le logement social, incontournable dans Ville-Marie***

Selon M. Michaud, « la réalisation massive de logements sociaux s'impose ! Entre autre, le Comité logement Ville-Marie place beaucoup d'espoir dans le projet de règlement d'inclusion de logements sociaux actuellement en élaboration par la Ville de Montréal, qu'elle doit se presser d'adopter ». Entre 2005 et 2017 inclusivement, les logements sociaux engagés n'ont représenté que 3,8% de l'ensemble des unités de logement mises en chantier dans l'arrondissement. « Il est donc plus que temps que la Ville prenne des mesures énergiques afin de répondre aux besoins des familles et des personnes seules. À cet égard, le développement des sites Molson et des Quais De Lorimier, de même que la mise à contribution des terrains excédentaires publics, sont des occasions à ne pas rater », s'exclame-t-il.

Le FRAPRU, qui mène présentement une tournée à travers le Québec pour présenter le *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* qu'il vient de publier, revendique que les gouvernements Trudeau et Legault assument leur responsabilité afin que les dénis de droit au logement vécus par de trop nombreux ménages n'aient plus court. Céline Magontier conclut en affirmant qu'« il serait indécent, compte tenu, d'une part, de la réalité vécue dans Ville-Marie comme ailleurs au Québec, et d'autre part, du contexte économique favorable, de ne pas consacrer un budget suffisant au logement social ». Le FRAPRU réclame le financement de 50 000 nouveaux logements sociaux sur cinq ans à l'échelle du Québec.

- 30 -

### **Pour plus d'informations :**

Céline Magontier, FRAPRU, (514) 850-1431 (cellulaire)

Éric Michaud, Comité logement Ville-Marie, (514) 521-9780 (bureau)

[frapru.qc.ca](http://frapru.qc.ca)

[@FRAPRU](https://www.instagram.com/frapru)